

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DE QUARTIER « AMBERT-BOURGOGNE-SAINT LOUP »

Secrétariat Général
Service Quartiers
02 38 52 40 38
quartiers@ville-saintjeandebraye.fr
2019-188

Date : Jeudi 28 novembre 2019 à 19h00

Lieu : Salle Jean Moulin

Présents :

Madame le maire

Monsieur Gislain GUINET, conseiller municipal délégué aux quartiers et aux travaux

Monsieur Franck FRADIN, conseiller municipal délégué aux espaces verts, naturels, à l'agriculture et au territoire ligérien

Monsieur Patrick LALANDE, élu référent du quartier

Monsieur Hyacinthe BAZOUNGOULA, élu référent du quartier

Le service quartiers de la Ville

Le comité de quartier

Des habitants du quartier

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Éléments de Réponse
		<p>Ouverture de la séance par Monsieur Christophe MERCIER, président du comité de quartier. Monsieur Jean-Luc FERRON, vice-président du comité de quartier, est excusé pour des raisons professionnelles.</p> <p>Cette année, l'assemblée générale n'a pu se dérouler en salle de la Pomme de Pin pour des raisons de travaux.</p> <p>Le bureau souhaite travailler de façon collégiale.</p> <p>Une boîte e-mail, créée par le bureau, est à la disposition des habitants du quartier. Les demandes ou propositions déposées seront vues avec le service quartiers.</p>	

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Éléments de Réponse
	Des visites, des réunions et des rencontres 2019	<ul style="list-style-type: none"> -L'assemblée générale du comité de quartier le 12 mars -La présentation du projet immobilier « Sully Promotion » 52 avenue Charles Péguy le 11 avril -La visite de quartier du 25 mai : rue du Port Saint Loup, chemin de Halage, venelle du Mont et rue Louis Gallouédec -L'invitation à l'inauguration des terrains de tennis extérieurs rénovés le 8 juin -La participation du comité au forum des associations le 8 septembre -La rencontre des présidents et bureaux des comités de quartiers le 13 septembre -La réunion plénière du comité de quartier le 25 septembre -L'invitation à la visite officielle des nouveaux aménagements du centre-ville et au dévoilement de la plaque de « l'Arbre de Vie » le 1^{er} octobre -L'inauguration de l'école primaire Jean Zay le 12 octobre -L'invitation au lancement de la deuxième édition du budget participatif le 15 octobre 	
	Des réalisations, des projets en cours ou à venir dans votre quartier et dans votre ville	<ul style="list-style-type: none"> -Le projet « Sully Promotion » situé au 18 rue d'Ambert -Le projet immobilier « ICADE » aux 168-170 rue du faubourg de Bourgogne -La mise en place de grosses pierres en bordure de l'espace vert impasse Victor Schoelcher et la réfection du cheminement piéton en calcaire -L'instauration d'un sens prioritaire et la mise en place de plots complémentaires rue de la Glacière -La matérialisation d'un croisillon et mise en place de panneaux « stationnement interdit » et « dépose minute » 25 rue Louis Gallouédec -L'installation d'une clôture au droit du transformateur situé chemin de halage proche de la résidence du Clos du Mont -Le passage en « zone blanche » des places de stationnement longitudinales situées rue du Port Saint Loup et 	

		<p>neutralisation des places de stationnement au débouché de la résidence</p> <p>Les travaux d'assainissement sur le chemin « haut » de halage</p> <ul style="list-style-type: none"> -La « Loire à vélo » -Les travaux de requalification de la rue de l'Orbette -La réfection des marquages de la rue Le Nôtre -La réfection de la rue d'Ambert -Le retour des joutes au « Port Saint Loup » -La deuxième édition du budget participatif -La rénovation du centre-ville 	
	Magasin Auchan	<p>Le bureau du comité de quartier a rencontré le directeur du magasin Auchan pour aborder, sur place, la thématique de la sécurisation de la sortie de la station essence sur le parking. Monsieur Christophe MERCIER remercie Monsieur BEAUCHAMPS directeur du magasin de sa présence à la réunion de ce soir.</p>	
	Chemin « haut » de halage : devant le transformateur	<p>Des riverains signalent des problèmes récurrents de dépôts sauvages.</p>	<p>Madame le maire précise qu'une rencontre sur site s'est tenue avec le bailleur social « Logem Loiret », le responsable d'Enedis pour trouver des solutions à cette problématique. Un grillage provisoire a été installé devant le transformateur. A terme, un dispositif identique à celui mis au niveau de l'aire de stockage des containers sera mis en place.</p>
	Résidence Le Clos du Mont	<p>Le bailleur « Logem Loiret » prévoit la résidentialisation du site. La résidence sera fermée côté chemin de halage et côté venelle du Mont. Seuls, les habitants, pourront accéder à la résidence. La date des travaux n'est pas connue à ce jour.</p>	
	Places de parking longitudinales rue du Port Saint Loup	<p>Ces emplacements, aujourd'hui en zone bleue, passeront en zone blanche. De plus, deux places de stationnement situées au débouché de la résidence le Parc Saint Loup seront neutralisées.</p>	

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Éléments de Réponse
	Loire à vélo	Le chantier a démarré en septembre 2019. Sa mise en service est prévue pour l'été 2020 sur le chemin « bas » de halage.	
	Requalification de la rue de l'Orbette	Un travail a été mené conjointement avec la ville d'Orléans. Le choix de la circulation automobile s'est porté sur un sens unique de la rue aux Ligneaux vers la rue du faubourg de Bourgogne. Des riverains n'ont pas souhaité la mise en place de stationnements alternés.	
	Rue d'Ambert (entre la rue du faubourg de Bourgogne et le boulevard Marie Stuart)	Le projet de requalification de la rue d'Ambert du faubourg de Bourgogne au boulevard Marie Stuart, portera sur la réfection du tapis d'enrobé de la chaussée.	
	Rue d'Ambert (entre la rue du faubourg de Bourgogne et le boulevard Marie Stuart)	Un riverain signale que les trottoirs ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite pour se rendre à la station de tramway.	A ce jour, la réfection de l'intégralité de la rue n'est pas inscrite au budget. Une réflexion devra être menée sur la requalification globale de cette rue en tenant compte des poteaux EDF existants.
	Rue d'Ambert (entre la rue du faubourg de Bourgogne et le boulevard Marie Stuart)	Des câbles aériens n'auraient aucune utilité dans cette rue.	Les services techniques iront voir sur place.

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Éléments de Réponse
	Les joutes	La ville a été sollicitée pour le retour des joutes sur la commune. Où se déroulera cette activité ?	Madame le maire indique que trois sites étaient envisagés : au Port Saint Loup, aux Châtaigniers, à Combleux. A ce jour, rien n'est décidé. La localisation de cette activité aux Châtaigniers n'est pas envisagée. La question du foncier se pose. Cette activité sur Combleux, au niveau de l'ancien restaurant (ex-IBM), pourrait être associée aux autres activités envisagées et liées à la Loire (les marinières, la Loire à vélo, le chemin de Compostelle...).
	Passerelle sur la Loire	Dans le cadre du projet de la création du futur parc de Loire au sud de la Loire, une passerelle piétonne et vélo est envisagée au niveau du restaurant « le Cabinet Vert ».	
	Le budget participatif – Première édition	<p>13 propositions ont été retenues. Les projets seront réalisés à court, moyen ou long terme.</p> <p>Les projets à court terme : des fleurs pour tous du nectar pour les abeilles, le paillage et compost en libre service, le potager de collégiens, les abris vélos.</p> <p>Les projets à moyen terme : les kits écologie bien-être dans les écoles, la piste d'apprentissage vélo, les agrès fitness et la tyrolienne en bord de Loire et le troc plantes en face de la cabane à dons.</p> <p>Les projets à long terme : une bricothèque au pôle « Economie Sociale et Solidaire » 6-10 rue François Rabelais, un parcours biodiversité au bois de Coquille, un vélo-bus pour aller à l'école, le « Fab Lab » (imprimante 3D, machines à découper...).</p>	

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Éléments de Réponse
	Le budget participatif – Deuxième édition	La deuxième édition du budget participatif est lancée. Les habitants ont jusqu'au 31 janvier 2020 pour déposer leurs idées.	
	Requalification du centre-ville	<p>Les premières phases de travaux sont terminées.</p> <p>En 2021, la rue Jean Zay, dans son tronçon de voie compris entre la rue de la Mairie et la place du Marché, fera l'objet de travaux de rénovation.</p> <p>Des végétaux restent à planter et du mobilier urbain à installer (deux tables de pique-nique, transats).</p> <p>Un parking public de 15 places de stationnement sera créé à proximité de la future résidence « Emergence ».</p>	
	Résidence « Emergence » rue Jean Zay-angle rue de la Planche de Pierre	900 m ² de cellules commerciales prendront place en rez-de-chaussée dont 360 m ² acquis par la ville qui souhaiterait y installer des commerces de « bouche ».	
	Requalification du centre-ville : le kiosque	Il a été acheté par la ville cet été. Le souhait est d'en faire un lieu d'animation en centre-ville. L'association « Chapitre 2 » dont l'activité s'articule autour du livre, s'y installera.	
	Prostitution	La prostitution dans le quartier perdure.	Des caméras fixes ont été installées rue Louis Gallouédec. La ville, seule, ne peut solutionner le problème de la prostitution dans le quartier. Les habitants sont invités à déposer auprès de la police municipale des mains courantes. La police municipale passe dans le secteur pour gêner l'activité. Un arrêté a été pris par la ville.
232	Venelle proche de l'école Louis Gallouédec	Des riverains souhaiteraient un entretien plus régulier de la venelle. En effet, sont régulièrement constatés des déchets liés à la prostitution.	La demande sera transférée au service concerné.

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Éléments de Réponse
	Résidence Clos Saint Loup	Un riverain souhaiterait la plantation d'arbres en remplacement de ceux enlevés lors de la construction de la résidence.	La ville a pris en compte cette demande.
	Rue du faubourg de Bourgogne	Le cabinet de radiologie a déménagé. Quel est le devenir de ces locaux ?	La ville n'a pas d'information sur le devenir de ce bâtiment. Aujourd'hui, ces locaux sont à louer ou à vendre.
	Propriété « CHEVRIER »	Des riverains signalent à nouveau la dégradation du grillage de la propriété « CHEVRIER », côté rue du Port Saint Loup. De plus, elle serait squattée.	La police est déjà intervenue.
233	Chemin « haut » de halage	Une riveraine informe que des bandes réfléchissantes abîmées sont à remplacer sur les poteaux bois situés face à la résidence «Les Terrasses de Loire ».	La demande est prise en compte.

